

De plus, toutes les personnes qui assistent aux exercices du même jour, peuvent gagner l'Indulgence de sept ans et sept quarantaines.

Enfin, une indulgence de cent jours, est attachée à l'assistance de chaque exercice. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

N. B.—Les personnes malades pourront gagner l'indulgence de la Neuvaine en récitant pieusement chacun des neuf jours, quelque prière à la maison, ou en faisant quelque œuvre imposée par le confesseur.

---

Jeudi, fête de saint Thomas d'Aquin, les élèves de l'école polytechnique se sont rendus à Notre-Dame pour entendre la sainte messe. Après l'Evangile, le panégérique de saint Thomas a été prononcé par le chapelain de l'école, M. l'abbé Hamon.

---

L'assemblée générale des conférences de Saint-Vincent de Paul, pour la reddition des comptes qui a coutume de se tenir le 1er dimanche du Carême, aura lieu cette année le 2me dimanche, 21 du courant, au lieu et heure ordinaires.

---

La fête de saint Joseph tombant cette année pendant la neuvaine de saint François-Xavier à Notre-Dame, les membres de l'Union de Prières ne pourront célébrer ce jour-là le 36 anniversaire de la fondation de leur œuvre. Cette célébration est remise au dernier jour du mois de saint Joseph ; elle aura lieu avec la plus grande solennité ; le matin grande messe à l'autel de saint Joseph, le soir sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

---

Le gouvernement a passé l'ordre en conseil qui va permettre aux magistrats d'envoyer à l'orphelinat de Notre-Dame de Montfort les orphelins ou les enfants abandonnés, âgés de moins de neuf ans.

C'est une excellente mesure, car en plaçant ces enfants dans un orphelinat agricole, on leur donne le goût de l'agriculture, de sorte qu'arrivés à l'âge d'homme ils seront tout préparés à faire de bons colons au lieu de devenir des désœuvrés, ou des inutiles dans les villes. De plus, placés sous les soins religieux des Pères de l'Orphelinat ils apprendront à bien vivre, à aimer et à servir Dieu, à travailler pour gagner honorablement leur vie.

---

La grande retraite prêchée par les Rvds PP. Redemptoristes et qui a duré quinze jours, s'est terminée le 7 au soir à la cathédrale des Trois-Rivières.

La cérémonie a été extrêmement imposante. Sa Grandeur, Mgr des Trois-Rivières a donné la bénédiction du Très-Saint Sacrement et le sermon a été fait par le Rvd P. de Bongni.

Les derniers huit jours de cette retraite spécialement destinés